Le CDEN s'ouvre avec les déclarations liminaires du SE-UNSA et de la FSU.

Ensuite le DASEN fait le bilan de la rentrée 2013.

**Au niveau du 1er degré:**

L’effectif des élèves dans l’Indre est en baisse : -199 élèves (alors que le chiffre attendu était de -239). Les effectifs de la circonscription de Châteauroux sont stables mais toutes les autres circonscriptions sont déficitaires.

Cette rentrée marque aussi le début de la refondation de l'école. C'est ainsi que 3 postes ont été ouverts pour l'accueil des élèves de - de 3 ans. Après quelques mois le bilan est mitigé. Il semblerait qu'un travail important en amont soit la clé de la réussite.

En ce qui concerne le dispositif "plus de maîtres que de classes" (3 postes dans l'Indre), la mise en place est positive.

Le DASEN précise qu'il a voulu mettre en place une réelle politique de développement des actions culturelles pour que les élèves soient tous égaux face à l'accès à la culture. Il précise donc qu'il a remis des moyens sur :

- le poste de conseiller pédagogique en musique,

- la décharge pour le site d'Argentomagus,

- 1/4 de poste sur Equinoxe,

- 2 postes d'AML TICE,

- décharge CPIE.

Ensuite, il revient sur le recrutement des contrats C.U.I. (contrats uniques d'insertion) et précise que 220 personnes ont été recrutées dans l'Indre pour travailler dans les écoles, collèges et lycées.

Il précise également que cette année le plan de formation a été principalement orienté vers les élèves en situation d’handicap.

**Au niveau du 2ème degré:**

L’effectif des collégiens dans l’Indre est en hausse : +61 élèves ce qui correspond à une dotation horaire en hausse de 198 heures. Une ULIS a été créée à Déols, en SEGPA les effectifs sont stables.

Pour mieux se rendre compte de la dimension rurale de notre département un chiffre est annoncé : 9 collèges dans l’Indre accueillent entre 124 à 203 élèves. Le DASEN profite de ce chiffre pour répondre au SE-UNSA suite à leur déclaration et leur regret de voir tant d’enseignants sur les routes (pour les compléments de service) et non en classe. Il avance l’idée que l’avenir des « petits » collèges est menacé, et qu’il faudrait peut-être repenser l’implantation des collèges et s’orienter vers une mise en réseau. De plus, il précise que les compléments de service sont aussi une des conséquences de la bivalence qui n’est pas de mise dans notre système. Elle permettrait pourtant de « sédentariser » les enseignants.

Le collège dans l’Indre est un collège qu’il faut aider. Les résultats ne sont pas bons notamment au BNB. Trop d’élèves ne sont plus orientés vers les secondes générales et techniques. Pourtant, plus il y aura de bacheliers dans l’Indre (actuellement 6% de la population) plus nous pourrons conserver un enseignement supérieur.

Enfin, le DASEN tient à souligner le recul des conseils de discipline qui aujourd’hui ne sont plus synonymes d’exclusion.

C’est au tour du Préfet de prendre la parole qui après avoir demandé quelques précisions supplémentaires au DASEN dit que nos élèves sont en situation de « fragilité » et que cet argument sera mis en avant.

Le représentant de la FCPE demande la parole et intervient sur les problèmes des remplacements des professeurs du second degré. Il demande « un volant de sécurité » sur ces questions-là.

Le DASEN lui répond que les difficultés de remplacement ne sont pas à ignorer et que la dimension rurale du département n’arrange rien, il ajoute qu’ « un vivier » est à reconstruire et que c’est d’ailleurs le sens des EAP mais que nous sommes qu’au commencement de ce mode de recrutement. Il fait le parallèle avec les problèmes de recrutement des médecins scolaires.

Au sujet des rythmes scolaires, le DASEN met en avant un chiffre : après consultation par l’association des maires de France, 82% des communes engagées sont satisfaites. Il regrette que 15 jours après la rentrée, l’argument mis en avant soit la fatigue des élèves car quoiqu’il en soit la semaine de 4 jours n’est pas profitable.

Que faire du mercredi matin ? Le DASEN précise qu’une aide envers les enseignants sera apportée pour répondre à cette question.

En ce qui concerne la date de retour des projets, le DASEN précise que la date limite de retour pour les mairies sera fixée au 31.01.2014, et que, pour l’organisation globale, les retours de projet seront fixés en juin.

Il annonce que les collèges vont aussi faire l’objet d’une réforme avec les retours vers un enseignement pluridisciplinaires.

Le représentant du Conseil Général prend la parole au sujet des transports scolaires dans l’Indre. Celui-ci précise que cette année était une année de transition avec notamment la disparition de la gratuité des transports.

D'autre part, Il donne cette estimation : le coût des transports pour une année par élève est de 894 € et par conséquent une participation de 40 € a été demandée aux familles. Il développe son argumentation en donnant l'explication suivante : chaque année, le nombre de « places » était surestimé et les cars roulaient à moitié vide. Certaines familles demandaient une carte pour finalement ne jamais s’en servir.

Aujourd’hui, il constate une baisse de demandes de cartes de 10%. Il reconnait que l’inscription en ligne a posé des soucis. Mais surtout, 1300 demandes de reconduction ont été faites dans la dernière semaine d’août.

Un des représentants de la FSU intervient pour dénoncer l’abandon de la gratuité. Il demande à ce que les familles les plus démunies puissent faire l’objet d’un traitement cas par cas. Il tient à préciser que 40 € voire 30 € représentent une somme non négligeable pour certaines familles.

Le représentant du Conseil Général met avant qu’en France il n’y a plus de gratuité des transports scolaires.

Le représentant du Conseil Général d’Issoudun précise que la mise en place des transports scolaires le mercredi matin a aussi occasionné des frais supplémentaires.

Le SE-UNSA veut savoir si les élèves qui prennent le car le matin, le reprennent de manière systématique le soir.

La réponse est claire : cet objectif n’a pas atteint et que l’écart reste significatif.

La FCPE souhaite intervenir au sujet du poids des cartables.

Le DASEN répond qu’il n’est pas sans ignorer ce problème mais que très rapidement le MEN va se tourner vers les éditeurs de manière à dans une logique du numérique.

Le SE-UNSA demande la parole au sujet du lycée professionnel d’Argenton-sur-Creuse dont les travaux ne semblent pas se terminer.

Le Conseil Général précise que 3 entreprises sur ce chantier sont en faillite.

Le Préfet clôture cette séance et fixe un prochain rendez-vous dans le courant du mois de février, il précise que cette instance n’aura pas lieu un mercredi suite à la demande faite dans la déclaration liminaire de le FSU.